



ÉCOLE PRIVÉE BILINGUE INTERNATIONALE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Repères et informations pratiques à destination des familles

Année scolaire 2026–2027

SOMMAIRE

- 1. L'EPBI et son organisation
- 2. Équipe de direction et équipe pédagogique
- 3. Résultats et parcours des élèves
- 4. Diplômes et parcours internationaux
- 5. Communication et outils numériques
- 6. Options et études
- 7. Entrées, sorties et organisation quotidienne
- 8. Cantine et repas
- 9. Retards et absences
- 10. Évaluations et suivi des apprentissages
- 11. Politiques de l'EPBI
- 12. Dates et temps forts de l'année
- 13. Règlement intérieur et vie collective
- 14. Sécurité et PPMS
- 15. Alertes météorologiques
- 16. Santé et prise en charge médicale
- 17. Coordonnées importantes



1. L'EPBI ET SON ORGANISATION

L'École Privée Bilingue Internationale (EPBI) accueille des élèves dans un environnement bilingue et international et propose, au collège et au lycée, des parcours nationaux et internationaux, notamment le Programme d'éducation intermédiaire (MYP) et le Programme du diplôme (DP) de l'IB.

L'établissement est organisé autour de deux bâtiments : EPBI 1 correspond au bâtiment des maternelles et du primaire, tandis qu'EPBI 2 accueille les collégiens et les lycéens. Cette organisation permet d'adapter les espaces et les fonctionnements aux différents âges et aux différents programmes.

L'EPBI veille également à proposer un cadre permettant aux élèves de concilier leur scolarité avec une pratique sportive intensive ou une activité culturelle régulière, grâce notamment à des horaires aménagés et à différentes options.

2. ÉQUIPE DE DIRECTION ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction pédagogique

- Directrice : Dorothée Lebaillif
- Coordinatrice IB (MYP et DP) : Alexandra David

Direction administrative

- Directeur : Jean-Marc Lebaillif – comptabilité, contrats et administration
- Secrétariat EPBI 1 : Caroline Gonzalez
- Secrétariat EPBI 2 : Laura Barbu
- Information, retards et absences : Florence Thiolet
- Surveillance / administratif : Malika Azoug et Thibault Bousige

MYP1-MYP3

- Professeure principale : Stéphanie Badaroux
- Littérature anglaise : Joanna Cowan
- Français : Wilfried Scamaroni, Sabrina Palamara, Ange Schneider
- Individus et Sociétés : Megan Taly
- Sciences : Stéphanie Badaroux
- Éducation physique et à la santé : Thibault Bousige
- Design : Nasrine Barakat
- Mathématiques : Nasrine Barakat
- Arts : Madiana Rose
- Service as Action : Sabrina Palamara



MYP4–MYP5

- Professeure principale : Nasrin Barakat
- Littérature anglaise : Joanna Cowan
- Français : Wilfried Scamaroni, Ange Schneider, Karl Suir
- Individus et Sociétés : Megan Taly
- Sciences – physique, chimie, biologie : Nasrin Barakat
- Mathématiques : Dany Muller
- Arts : Megan Taly
- Community Project : Sabrina Palamara
- Projet personnel : Megan Taly
- Orientation : Alexandra David
- Théorie de la connaissance : Joanna Cowan

DP1–DP2

- Professeur principal : Dany Muller
- Groupe 1 – Littérature anglaise : Joanna Cowan
- Groupe 2 – Anglais : Léna Gelinet
- Groupe 2 – Français : Karl Suir
- Groupe 3 – Histoire : Léna Gelinet
- Groupe 3 – Gestion d'entreprise : Alexandra David
- Groupe 3 – Psychologie : Léna Gelinet
- Groupe 3/4 – ESS : Stéphanie Badaroux
- Groupe 4 – Chimie : Nasrin Barakat
- Groupe 4 – Biologie : Dany Muller
- Groupe 4 – Physique : Nasrine Barakat
- Groupe 5 – Mathématiques : Dany Muller
- Groupe 6 – Cinéma : Megan Taly
- Théorie de la connaissance : Léna Gelinet
- Mémoire : Dany Muller
- CAS : Karl Suir
- IA Update : Alexandra David
-

3. RÉSULTATS ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Diplôme national du brevet

L'EPBI est heureuse de présenter les résultats obtenus aux différentes sessions d'examens. Pour le DNB, l'ensemble des élèves de la section nationale a obtenu le diplôme, avec 100 % de mentions. La moyenne générale s'élève à 15,67/20, avec 41,2 % de mentions Très Bien et 41,2 % de mentions Bien. Deux élèves ont obtenu la mention Très Bien avec les félicitations du jury, avec une note supérieure à 18.

La section internationale a également obtenu 100 % de réussite au DNB, avec une moyenne générale de 14,46/20 et 71 % de mentions. La moyenne générale en mathématiques sur cette session s'est élevée à 16,82/20.



Baccalauréat national

Le Baccalauréat national affiche 100 % de réussite et 100 % de mentions, dont 75 % de mentions Très Bien et 25 % de mentions Assez Bien. La moyenne générale s'élève à 16/20.

Baccalauréat International

Le taux de réussite au Baccalauréat International s'élève à 94 %, un dernier élève étant présenté au rattrapage en octobre, malgré une moyenne générale de 13,6/20.

Les diplômés poursuivent leurs études dans des établissements français et internationaux. Pour la France, nos élèves ont été admis dans les grandes écoles de commerce : EM Lyon, ESSEC, SKEMA, TBS. Pour les écoles d'ingénieurs, L'INSA Toulouse et Lyon auront le plaisir de recevoir nos élèves ainsi que Centrale Lyon.

Pour l'international, McGill a de nouveau été plébiscitée pour recevoir un de nos élèves ainsi que l'Angleterre avec l'université de Queen Mary à Londres ou encore Dublin avec UCD.

Ces parcours illustrent la diversité des orientations possibles à l'issue des programmes proposés par l'EPBI, en France comme à l'étranger. Ces écoles sont celles choisies par nos élèves mais ils ont été acceptés dans bien d'autres. Le school profil de l'EPBI 2026-2027 est d'ailleurs disponible pour visualiser l'ensemble de nos admissions.

4. DIPLÔMES ET PARCOURS INTERNATIONAUX

Examens de Cambridge

Les élèves ont la possibilité de préparer les examens d'anglais de Cambridge. Cette préparation est vivement recommandée aux élèves des sections bilingue et européenne afin de valider un niveau de langue par un diplôme internationalement reconnu, mais également pour consolider leur maîtrise de l'anglais.

Le calendrier des séances de préparation est communiqué en ligne sur CLEEBI.

Academica Dual Diploma

À partir de la 3e, l'EPBI maintient son partenariat avec Academica Dual Diploma, qui permet aux élèves de préparer en parallèle le High School Diploma américain. L'obtention du diplôme nécessite 24 crédits.

Dans le cadre du programme français ou du programme IB, certaines matières peuvent donner lieu à des équivalences. Les élèves doivent ensuite acquérir les crédits complémentaires au travers de cours obligatoires et de matières optionnelles, pour une charge de travail intégrée à l'emploi du temps.

Ce diplôme constitue un atout supplémentaire pour les dossiers d'orientation, notamment dans le cadre de Parcoursup ou d'UCAS, et constitue également une préparation intéressante au SAT.

SAT

L'EPBI est centre d'examen et de préparation au SAT. Des stages de préparation en anglais et en mathématiques sont proposés pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël.



5. COMMUNICATION ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'EPBI s'appuie sur plusieurs outils complémentaires afin de faciliter la communication entre l'établissement, les élèves et les familles.

CLEEBI

CLEEBI, le Cahier de Liaison Électronique de l'École Bilingue Internationale, centralise les informations générales destinées à la communauté scolaire. Les familles sont invitées à le consulter régulièrement.

Classroom

Chaque élève dispose d'une adresse électronique et d'un compte Google Workspace for Education. Une Classroom est associée à chaque matière. Les enseignants y déposent notamment les devoirs surveillés, plans d'unité, supports de cours, documents pédagogiques et autres ressources nécessaires aux apprentissages.

Noteebi

Noteebi permet aux parents et aux élèves de suivre la scolarité au quotidien : résultats scolaires, devoirs, emploi du temps, absences, retards, bulletins et inscriptions aux réunions parents-professeurs. Les familles peuvent également y consulter les informations nécessaires en cas d'absence afin de permettre à l'élève de rattraper les cours et de se tenir à jour.

Une réunion dédiée aux outils numériques est organisée afin d'accompagner les familles dans leur prise en main de Classroom, CLEEBI et Noteebi.

6. OPTIONS ET ÉTUDES

L'organisation des emplois du temps permet aux élèves du collège de terminer les cours à 15h30 les lundis et jeudis. Cette organisation répond notamment aux besoins des élèves pratiquant un sport de manière intensive ou une activité culturelle régulière.

Options proposées

- Comédie musicale : lundi, 15h30–17h30
- Échecs : jeudi, 15h30–17h30
- Golf, tennis et paddle : lundi et jeudi, 15h30–17h30
- Permanence : lundi et jeudi, 15h30–16h30
- Préparation aux examens de Cambridge : mardi, 16h45–17h45
- Français langue étrangère : mardi, 16h45–17h45

Études

- Étude du lundi, jeudi et vendredi : 16h45–17h30, encadrée par un surveillant.
- Étude du mardi : 16h45–18h00, encadrée par un enseignant.

7. ENTRÉES, SORTIES ET ORGANISATION QUOTIDIENNE

MYP1–MYP4

- Entrée par EPBI 2 entre 7h45 et 8h30.
- Sortie par EPBI 2 de 15h30 à 15h45 les lundis et jeudis, de 16h30 à 16h45 et après 17h30.
- Les élèves restent dans l'enceinte de l'établissement jusqu'à l'arrivée de leurs parents.
- Une autorisation de sortie spécifique, accompagnée d'un justificatif, peut être accordée aux élèves rentrant par leurs propres moyens (à pied sur le golf, TER ou bus).



MYP5 et DP

- Entrée par EPBI 2 entre 7h45 et 8h30.
- Sortie par EPBI 2 en fonction de l'emploi du temps.
- Les entrées et sorties s'effectuent uniquement à l'heure pile ou à la demi-heure.

Élèves externes

Les élèves externes quittent l'établissement à 12h35 après leur dernier cours de la matinée et reviennent à 13h30 pour le premier cours de l'après-midi. Ils ne sont pas autorisés à rester dans l'établissement ou dans les zones qui en dépendent pendant cette période et sont placés sous la responsabilité de leurs parents dès leur sortie.

Pour les élèves demi-pensionnaires de MYP1 à MYP4, une sortie sur le temps du déjeuner ne peut avoir lieu qu'en présence d'un parent venant les chercher au secrétariat à 12h35 et les ramenant à 13h30. Toute sortie en dehors des horaires prévus doit faire l'objet d'une autorisation écrite adressée au secrétariat.

8. CANTINE ET REPAS

- La seule boisson autorisée pendant les repas est l'eau. Chaque élève doit disposer de sa propre gourde ou bouteille.
- À l'exception des élèves bénéficiant du dispositif « repas maison », aucune nourriture provenant de l'extérieur ne peut être consommée à la cantine.
- Les repas maison sont déposés dans les casiers prévus à cet effet. Les sacs et contenants doivent être identifiés avec le nom, le prénom et la classe de l'élève et ne sont pas réchauffés.
- Les horaires de déjeuner sont répartis entre 12h30 et 13h30 afin de permettre une organisation adaptée des repas.

9. RETARDS ET ABSENCES

Retards

À 8h30, le portail est fermé. Tout élève arrivant après cette heure doit sonner au portillon et se présenter obligatoirement au secrétariat.

- Pour un retard inférieur à 10 minutes, un billet d'entrée est délivré par le secrétariat afin de permettre à l'élève de rejoindre son cours. Le retard doit impérativement être signalé par écrit par les parents.
- Pour un retard supérieur à 10 minutes, l'élève ne peut rejoindre le cours qu'à l'heure suivante.
- Au-delà de trois retards, quelle que soit leur durée, l'élève ne sera accepté en cours qu'à l'heure suivante.

Absences

- Les absences prévues doivent être signalées à l'avance au secrétariat par écrit, par courrier ou par email.
- Les absences imprévues doivent être signalées par téléphone au secrétariat avant 9h30.
- Au retour de l'élève, un justificatif écrit doit être remis au secrétariat avant la reprise des cours.



10. ÉVALUATIONS ET SUIVI DES APPRENTISSAGES

Le calendrier des évaluations est mis en ligne sur CLEEBI. Les élèves sont généralement évalués chaque semaine dans une ou deux matières.

MYP1–MYP3

Les élèves sont évalués en classe et lors des devoirs surveillés à l'aide des quatre critères du MYP, notés sur 8 : A, B, C et D. Une politique d'évaluation détaillée est disponible dans le casier numérique de chaque parent et de chaque élève.

MYP4–MYP5

Deux systèmes d'évaluation sont utilisés : une évaluation par critère sur 8 et une évaluation sur 100 points, afin de préparer progressivement les élèves aux exigences du Programme du diplôme. Deux lignes d'évaluation peuvent ainsi apparaître par matière.

DP1–DP2

Le calendrier des évaluations – devoirs surveillés, évaluations internes, CAS, Mémoire et Théorie de la connaissance – est communiqué sur CLEEBI. Les devoirs surveillés sont généralement notés avec un coefficient 2 et les contrôles semestriels avec un coefficient 3. Les évaluations sont reportées sur 100 et sur 7.

Les enseignants peuvent également proposer des contrôles de connaissances, à l'oral ou à l'écrit, ainsi que des devoirs maison, fiches de lecture ou exposés avec des coefficients adaptés.

11. POLITIQUES DE L'EPBI

Plusieurs politiques encadrent le fonctionnement pédagogique et l'accompagnement des élèves. Elles sont disponibles dans le casier numérique des parents et des élèves sur Noteebi.

- Politique d'évaluation
- Politique linguistique
- Politique relative aux besoins spécifiques
- Politique d'intégrité académique

Les familles sont invitées à prendre connaissance de ces documents et à valider cette prise de connaissance dans l'espace prévu à cet effet.



12. DATES ET TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Réunions de rentrée parents-enseignants

- Jeudi 3 septembre 2026 : DP
- Lundi 7 septembre 2026 : MYP1
- Mardi 8 septembre 2026 : MYP 2/3/4/5
- Jeudi 10 septembre 2026 : Informatique pour les nuls

Semestres MYP et DP1

- Semestre 1 : 1 Septembre 2026 au 15 Janvier 2027
- Mock Exam MYP5 : 1 Mars au 5 Mars 2027
- Semestre 2 : 18 Janvier 2027 au 4 Juin 2027

Semestres DP2

- Semestre 3 : 1 Septembre 2026 au 20 Novembre 2026
- Semestre 4 : 13 Novembre 2026 au 5 Mars 2027
- Mock Exam : 8 mars 2027 au 19 Mars 2027

Réunions parents-enseignants – bilan semestriel

- MYP1 à MYP5 et DP1 – Semestre 1 : Mercredi 27 Janvier 2027 (Après-midi)
- MYP1 à MYP5 et DP1 – Semestre 2 : Mercredi 16 Juin 2027 (Journée)
- DP2 – Semestre 3 : Jeudi 10 Décembre 2026
- DP2 – Semestre 4 : Jeudi 1 Avril 2027

Stages et temps forts

- MYP3/4 : 31 Mai au 04 juin 2027
- MYP5 : 14 au 18 juin 2027
- Fête de l'école : mardi 22 juin 2027

Vacances et jours fériés

- Du vendredi 16 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin
- Du vendredi 18 décembre 2026 au soir au 4 janvier 2027 au matin
- Du vendredi 5 février au soir au lundi 22 février 2027 au matin
- Du vendredi 2 Avril au soir au lundi 19 avril 2027 au matin
- A partir du 30 juin
- Jours fériés et journées vaquées : 2 septembre 2026, 11 novembre 2026, 29 mars 2027, 5 mai 2027, 6 mai 2027, 7 mai 2027, 27 mai 2027, 23 juin 2027



13. RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE COLLECTIVE

Le règlement intérieur constitue le cadre nécessaire à une vie collective sereine et respectueuse. Toute sanction fait l'objet d'un échange avec l'enseignant et la direction pédagogique. Les familles s'engagent à respecter les décisions prises dans ce cadre. Le règlement est validé par les parents et les élèves.

Téléphones et appareils électroniques

Les téléphones portables et les montres connectées sont interdits dans l'ensemble des établissements scolaires. En cas de non-respect, l'appareil peut être confisqué pendant une semaine complète, week-end compris, et davantage en cas de récidive. Aucune exception n'est prévue.

Tenue vestimentaire

Les élèves doivent porter une tenue correcte et adaptée au cadre scolaire. Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles. La longueur des shorts, jupes et robes doit rester au-dessus du genou. Les débardeurs à bretelles de moins de 5 cm et les tee-shirts laissant apparaître le ventre sont interdits. Les couleurs de cheveux jugées outrancières, les piercings et les tatouages sont également proscrits.

Périmètre sans cigarette

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer aux abords des établissements accueillant des mineurs pendant leurs périodes d'ouverture. À l'EPBI, cette interdiction s'applique notamment depuis les portes de sortie jusqu'à la route ainsi que sur le parking de l'école.

14. SÉCURITÉ ET PPMS

Accès des parents à l'établissement

Tout parent souhaitant entrer dans l'établissement, par EPBI 1 comme par EPBI 2, doit d'abord se présenter au secrétariat. Une autorisation lui sera remise avant toute circulation dans l'établissement.

En dehors des horaires officiels d'entrée et de sortie, les parents doivent sonner à l'interphone, se présenter et se rendre obligatoirement au secrétariat. Seules les secrétaires sont habilitées à autoriser la circulation dans l'établissement.

Vigilance quotidienne

Les parents sont invités à ne pas s'attarder dans les cours de récréation. Ils confient ou récupèrent leur enfant auprès de l'adulte responsable de l'accueil puis quittent immédiatement l'établissement. Les regroupements de parents ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école.

PPMS et exercices de sécurité

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté prend en compte les risques liés aux accidents majeurs d'origine naturelle, comme les tempêtes, inondations ou alertes météorologiques, ainsi que les situations d'urgence particulières telles qu'un incendie, une intrusion ou un attentat.

L'école organise trois exercices de sécurité au cours de l'année, dont un exercice consacré à la situation d'attentat-intrusion. Ces exercices permettent aux élèves et aux adultes de répéter les comportements adaptés – confinement ou évacuation – en fonction des différents risques.

Un dispositif de vidéosurveillance couvre les différentes zones de l'établissement, notamment les parkings, cours de récréation, parc, entrées, sorties et escaliers.



Horaires officiels d'entrée et de sortie

- 7h45 à 8h30
- 16h30 à 16h45
- 17h35 à 18h00

15. ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES

Face à la fréquence croissante des épisodes météorologiques nécessitant une vigilance particulière, l'EPBI applique un protocole spécifique.

Alerte orange

Les cours se poursuivent normalement. Les parents qui souhaitent récupérer leur enfant avant la fin des cours peuvent le faire en se présentant au secrétariat et en fournissant une autorisation écrite précisant qu'ils prennent leur enfant en charge.

Alerte rouge

- Si l'alerte rouge est annoncée avant le début des cours, l'école reste fermée et n'accueille pas les élèves.
- Si l'alerte rouge est déclenchée pendant les cours, les parents doivent venir récupérer leur enfant dès que possible. Le personnel reste présent dans l'établissement le temps nécessaire pour assurer la sécurité des élèves.
- En cas d'alerte orange ou rouge, les autorisations habituelles de sortie ne sont plus valables : les enfants doivent être récupérés directement par leurs parents ou par une personne expressément désignée par SMS ou email.

Les alertes sont communiquées via CLEEBI. Il est donc important que les familles soient abonnées aux notifications afin de recevoir les informations rapidement.

16. SANTÉ ET PRISE EN CHARGE MÉDICALE

En cas d'accident, un médecin du groupe médical de Baillargues peut intervenir. Si la situation le nécessite, l'élève pourra être orienté vers l'hôpital Lapeyronie ou vers une clinique privée, conformément aux indications figurant sur la décharge médicale. Les parents sont informés dès que possible.

L'école n'est pas habilitée à administrer des médicaments aux élèves. Lorsqu'un traitement est nécessaire pendant le temps scolaire, les familles sont invitées à demander au médecin, lorsque cela est possible, une prise le matin et le soir. Dans le cas contraire, l'ordonnance et les médicaments doivent être remis au secrétariat et clairement identifiés au nom de l'enfant.

- Aucun médicament ne doit être laissé dans les cartables.
- Les enfants malades et/ou fiévreux ne peuvent pas être accueillis à l'école.
- Certaines maladies nécessitent une éviction scolaire et doivent être signalées au secrétariat.

Les maladies mentionnées dans le document de rentrée comme nécessitant une éviction comprennent notamment la diphtérie, la méningite, la poliomyélite, l'hépatite A, la tuberculose, la coqueluche, la rubéole, les oreillons, les infections à streptocoques et la gastro-entérite.

Concernant la Covid-19, le document précise qu'un élève présentant une température supérieure ou égale à 38 °C ne peut être accueilli. En cas de symptômes associés, l'élève est isolé, les parents sont prévenus et doivent venir le récupérer. Tout cas avéré doit être signalé à la direction.



17. COORDONNÉES IMPORTANTES

- École Privée Bilingue Internationale – Domaine de Massane, 34670 Baillargues
- Téléphone : 04 67 70 78 44
- Fax : 04 67 70 78 46
- Secrétariat : accueil@epbi.net
- Directrice pédagogique – Dorothée Lebaillif : dlebaillif@epbi.net
- Comptabilité – Jean-Marc Lebaillif : comptabilite@epbi.net
- Coordinatrice IB – Alexandra David : adavid@epbi.net
- Site de l'établissement : www.epbi.net
- CLEEBI : www.cleebi.online
- Noteebi : www.noteebi.net

UNE COMMUNICATION ET UN ACCOMPAGNEMENT PARTAGÉS

La réussite des élèves repose sur une collaboration étroite entre l'élève, sa famille et l'équipe éducative. Une consultation régulière des outils de communication, le respect des échéances, un dialogue constructif avec l'établissement et une attention portée aux règles de vie collective permettent de créer un cadre favorable aux apprentissages et à l'épanouissement de chaque élève.